

Nom : **Boussard**
 Prénoms : *Joseph, Paul* Surnom :

Número matricule du recrutement : **730**
 Classe de mobilisation : *1900-58 F*

ÉTAT CIVIL.
 Né le *15 Avril 1879* à *Behuard*, canton de *St-Georges-sur-Loire*, département de *Maine-et-Loire*, résidant à *Behuard*, canton de *St-Georges-sur-Loire*, département de *Maine-et-Loire*, profession de *batelier*, fils de *Keré* et de *Colin, Toké*, domiciliés à *Behuard*, canton de *St-Georges-sur-Loire*, département de *Maine-et-Loire*
 N° *47* de tirage dans le canton de *St-Georges-sur-Loire*

SIGNALEMENT.
 Cheveux *et*, sourcils *Suabais*
 yeux *gris*, front *ordinaire*
 nez *fort*, bouche *moyenne*
 menton *roud*, visage *ovale*
 Taille : 1 m. *66* cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dépenses.)
Service auxiliaire : Mauvais Lathig
 Compris dans la *6* partie de la liste du recrutement cantonal (_____ ° portion).

MARQUES PARTICULIÈRES :
 Degré d'instruction : { générale (1). *2*
 { militaire (2).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)
 Dans l'armée active.
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.
 Passé dans la *réserve* de l'armée active le *1^{er} Novembre 1903*

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).
 Dans l'armée active. *Service auxiliaire*
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. *9^e Section de Commis*
SANS AFFECTATION

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.
 A accompli une 1^{re} période d'exercices dans l' _____ du _____ au _____
 A accompli une 2^e période d'exercices dans l' _____ du _____ au _____
 Passé dans l'armée territoriale le **1 OCT 1913**

LOCALITES SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile ou résidences.
<i>10-9-1907</i>	<i>Savennières</i>	<i>Angers</i>	<i>R</i>

Maintenu dans le service auxiliaire par la Commission spéciale de réforme d' *Angers* le *27 Novembre 1914* (après à l'activité Décret de mobilisation générale du *1^{er} Août 1914*). *Trivé au corps le 30 Août 1915*
 Mis en congé illimité de démobilisation 2^e échelon, n° *203* - *24 février 1919* par la *général sect. C609*
 Se retire à *Behuard* (Met 2)
 Campagne contre l'Allemagne - Du *30 Août 1918* au *24 février 1919* (Intérieur)

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
<i>1^{er} Nov 1903</i>	<i>1^{er} Nov 1903</i>	<i>1^{er} Nov 1913</i>	<i>1^{er} Nov 1919</i>	<i>1^{er} Nov 1925</i>

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 (3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
 Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
 Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)